

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 62 1/2 MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 9 Mai 1900

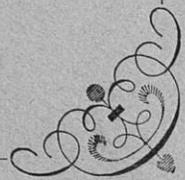
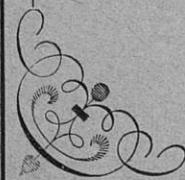
RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ÉTHIOU PÉROU — HEMMERLÉ ET C^{ie}, Succ^{rs}

RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

—
1900



BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. E. DUTILLEUL, *Président Honoraire*,
E. GOUIN, *Président*,
L. RENOARD, *Vice-Président*,
H. BAMBERGER, *Administrateur*,
CHEV. R. DE BAUER, —
CH. DEMACHY, —
C^{te} A. DE GERMINY, —
ED. NOETZLIN, —
J. STERN. —

Censeurs :

MM. CHOPPIN DE JANVRY,
C^{te} I. SALLES.

Commissaires

POUR L'EXERCICE 1900 :

MM. LEVOT,
R. SAUTTER.

Directeurs :

MM. J.-H. THORS,
L. VILLARS,
E. CHEVRANT.

Fondés de Pouvoirs :

MM. G. ROQUERBE,
F. ARBELOT,
CH. G. DUMAINE,
G. THENON,
H. VAN WIJCK.

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 62 1/2 MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 9 Mai 1900

Rapport du Conseil d'Administration.
Rapport des Commissaires.
Résolutions de l'Assemblée.
Comptes de l'Exercice 1899.

PARIS

IMPRIMERIE ÉTHIOU PÉROU. — HEMMERLÉ ET C^{ie}, Succ^{rs}

RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

1900

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DANS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 9 Mai 1900

MESSIEURS,

Conformément aux articles 24 et 36 de nos Statuts, nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire pour vous exposer la situation de la Société et soumettre à votre approbation les comptes de l'Exercice 1899.

Les résultats acquis au 31 Décembre permettent de vous proposer la répartition d'un dividende supérieur à celui du dernier Exercice, tout en faisant des amortissements importants et en augmentant, comme l'année précédente, les réserves.

Sans entrer dans les détails, nous vous donnerons le résumé des opérations qui ont contribué à constituer ces bénéfices.

Nous avons prêté notre concours à l'émission de l'Emprunt du Gouvernement Général de l'Indo-Chine, à celle de l'Emprunt Communal 2.60 % du Crédit Foncier de France, au placement des obligations 5 %, 2^e série, de la Compagnie française des Câbles Télégraphiques, de l'Emprunt Suédois 3 1/2 %, de l'Emprunt 3 1/2 % du Canton de Berne, de l'Emprunt Norvégien 3 1/2 %, des obligations 4 % de la Banque hypothécaire de Norvège, des obligations communales 3 1/2 % de la Société de Crédit Foncier du Royaume de Hongrie et des obligations 3 1/2 % du Crédit Foncier Égyptien. Les engagements fermes que nous avons pris dans ces affaires sont maintenant entièrement liquidés.

Nous vous avons entretenus, l'an dernier, du succès de l'Emprunt 5 % du Gouvernement Chinois : nous sommes heureux de vous dire aujourd'hui que la construction du Chemin de fer, qui gage cet emprunt, se poursuit de la façon la plus satisfaisante et que les recettes présentent une progression constante. Les industries françaises et belges trouveront dans cette construction un aliment important à leur activité.

Nous avons contribué avec notre succursale de Bruxelles à la création de la Banque d'Outremer qui a déjà donné les plus brillants résultats, grâce à l'habile direction de ses intelligents Administrateurs.

Nous vous avons fait pressentir, à la dernière Assemblée, que nous allions chercher à renouer avec l'Italie les rapports qui nous avaient laissé de si bons souvenirs. Ce programme a été réalisé par le concours que nous avons donné au développement de la Banque Commerciale Italienne, l'un des plus grands établissements financiers de la Péninsule. Nous sommes représentés directement dans son Conseil et nous espérons que ces relations seront durables et fructueuses.

Nos Succursales se sont associées aux grandes affaires des pays où elles sont installées et ont ainsi maintenu, avec profit pour la Banque, le crédit et la considération dont nous jouissons à l'Étranger comme en France.

Nous vous entretenions, dans le dernier Rapport, de la nécessité, pour la Société minière et métallurgique Volga-Vichéra, de trouver de nouvelles ressources pour réaliser son programme primitif et nous vous disions que le Conseil d'administration de la Société s'occupait de rechercher les voies et moyens les plus avantageux pour se les procurer. Après avoir examiné diverses combinaisons, le Conseil de la Volga-Vichéra s'est arrêté à la création d'une Société nouvelle, la Société des Aciéries et Chantiers de Paratoff, qui remboursera à la Société de Volga-Vichéra les dépenses déjà engagées pour l'Aciérie et en terminera elle-même la construction. Ce remboursement suffira à la Société Volga-Vichéra pour exploiter son vaste domaine et entrer dans la période de productivité. Quant à la Société de Paratoff, la composition de son Conseil d'administration nous paraît être, pour elle, une garantie de succès et nous n'avons pas hésité à contribuer à sa formation.

Les négociations engagées avec le Gouvernement Argentin et celui de la Province de Santa-Fé, pour régler la situation de la Compagnie Française des Chemins de fer de la province de Santa-Fé, ont enfin abouti à la satisfaction commune; les arrangements, qui en ont été la suite, ont été approuvés par les actionnaires et obligataires de la Compagnie et par les porteurs des titres des Emprunts Anglais; comme ils n'ont pas encore pu recevoir leur exécution, nous avons maintenu dans notre Bilan, pour les obligations de la Compagnie Française des Chemins de fer de la province de Santa-Fé, les mêmes prix qu'au Bilan de 1898.

Le Gouvernement des États-Unis du Brésil et ceux des États de la

Fédération, avec qui nous sommes en relations, continuent à exécuter scrupuleusement les engagements pris envers leurs créanciers. Cette exactitude a contribué, avec le développement des affaires commerciales, à l'amélioration des cours des valeurs Brésiliennes.

MM. les Commissaires vous feront connaître le résultat de l'examen de notre situation.

Nous ne passerons donc pas en revue les différents chapitres de notre bilan, et nous arrivons de suite au compte de Profits et Pertes :

Notre bénéfice brut est de 11.657.144 fr. 25 c.

Les Commissions ont donné 1.851.579 fr. 14 c. contre 2.124.697 fr. 39 c. en 1898; la diminution est due au petit nombre des émissions, et non au ralentissement des affaires de banque, qui n'ont pas été moins productives que dans l'Exercice antérieur.

Au compte Intérêts et bénéfices du portefeuille, vous trouverez 3.619.896 fr. 62 c., résultat à peu près égal à celui de l'année dernière.

Par contre, les reports qui ont produit 1.381.673 fr. 95 c. sont en augmentation sur la plupart des Exercices précédents.

Le chapitre Fonds publics, Actions et Obligations, laisse un bénéfice de 2.851.775 fr. 31 c., qui représente, pour la plus grande partie des bénéfices réalisés. L'année dernière, ce compte avait donné 1.716.082 fr. 54 c.

Le bénéfice net de nos Succursales, 1.452.219 fr. 23 c., est aussi en progression marquée. Comme les années précédentes, la Succursale de Bruxelles y a contribué pour la plus grande part.

Les frais généraux s'élèvent à 1.744.283 fr. 15 c.; les dépenses relatives aux travaux neufs à Fr. 1.000.000, dont 500.000 francs seulement sont à la charge de l'Exercice 1899; les 500.000 francs formant le complément avaient été mis en réserve sur les bénéfices de 1898.

Le bénéfice net de l'Exercice 1899 est de 8.912.861 fr. 10 c.

Nous vous proposons de prélever, sur ce bénéfice, la somme nécessaire pour distribuer un dividende de 55 francs, et de reporter au crédit du compte de Profits et Pertes de l'année 1900, en nous inspirant des sentiments de prudence que vous avez toujours approuvés, la somme de Fr. 1.621.194 44

Lesquels s'ajoutant au report des Exercices antérieurs Fr. 7.948.359 03

à la réserve légale 6.250.000 »

Et au fonds de prévoyance 12.000.000 »
porteront le total des réserves de toute nature au

chiffre de Fr. 27.819.553 47

soit 44 1/2 % de notre capital.

Comme par le passé, notre personnel a toujours été à la hauteur de sa tâche. Vous voudrez le remercier avec nous de son activité et de son dévouement.

Nous avons à déplorer la mort de M. TIMMERMAN, qui était Commissaire des Comptes depuis 1891; chaque année vous renouveliez son mandat, témoignant ainsi de votre confiance en son zèle éclairé et en son dévouement à vos intérêts. L'Assemblée entière s'associera, nous n'en doutons pas, aux profonds regrets que nous a causés sa perte.

Le roulement établi à l'origine pour la nomination des Administrateurs ayant, par suite des décès survenus, subi des modifications, il n'y aurait, cette année, aucun Administrateur à nommer, tandis que, l'année prochaine, six des membres de votre Conseil arriveront à l'expiration de leur mandat. Nous avons pensé qu'il y avait lieu de modifier cet état de choses et nous avons procédé au tirage au sort des noms de trois Administrateurs qui sortiront cette année, par anticipation.

Le sort a désigné MM. le Comte A. DE GERMINY, Ed. NETZLIN, J. STERN. Aux termes de l'article 20 des Statuts, les Administrateurs sortants sont toujours rééligibles.

Vous avez également à nommer un Censeur, par suite de l'expiration du mandat de M. le Comte I. SALLES, Censeur sortant et rééligible.

Après la lecture du Rapport de MM. les Commissaires, nous soumettrons à votre approbation les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Nous venions à peine de terminer ce rapport, M. Timmerman et moi, que mon cher collègue a succombé à la maladie dont il souffrait depuis plusieurs mois. Jusqu'au dernier moment il avait tenu à remplir la fonction que vous lui aviez renouvelée à plusieurs reprises et dont il était très fier. Je crois donc être votre interprète en rendant un juste hommage à sa mémoire.

Je me présente seul devant vous pour vous donner lecture du travail commun et vous rendre compte de l'accomplissement du mandat que vous nous avez confié dans votre dernière Assemblée générale en exécution de l'article 42 des Statuts.

Le Bilan au 31 Décembre 1899, et le compte de Profits et Pertes de l'Exercice ont été mis à notre disposition à l'époque fixée par la loi. La Direction nous a fourni de la façon la plus nette et la plus complète les explications nécessaires pour nous mettre à même d'étudier la situation de votre Société et de vérifier ses différents comptes.

Nous allons vous faire connaître le résultat de notre examen et vous soumettre la rapide analyse de l'Actif et du Passif du bilan.

ACTIF

Le total de l'actif, au 31 Décembre 1899, s'élève à 286.738.861 fr. 41 c. ou, en déduisant les sommes mises à la

disposition des succursales, qui se trouvent également au passif, à 276.740.677 fr. 63 c.

Il était, au 31 Décembre 1898, de 220.715.381 fr. 32 c., soit en plus, pour 1899, 56.025.296 fr. 31 c.

Sur les quinze chapitres du Bilan, six consistent, soit en argent comptant, soit en valeurs d'une réalisation facile et immédiate.

Ces comptes sont les suivants :

Espèces en caisse et à la Banque . . .	Fr.	11.796.318 85
Portefeuille		32.021.072 52
Fonds disponibles dans les Banques à l'Étranger		2.062.979 »
Reports		49.837.042 25
Liquidation 31 Décembre 1899		510.585 90
Coupons à encaisser		281.052 08

Ils forment un ensemble de . . Fr. 96.509.050 60

Tous les effets qui se trouvaient dans le Portefeuille à échéances diverses ont été encaissés régulièrement et en totalité à l'heure actuelle. Les Reports effectués sur les divers marchés avaient été contractés et divisés avec la plus grande prudence. Ils ont été réglés aux liquidations ordinaires. Les Banques à l'Étranger, où des fonds disponibles étaient déposés, sont des Établissements de premier rang.

Dans les autres comptes sont groupées les créances ainsi que les valeurs et les propriétés de la Banque.

Les créances, c'est-à-dire :

Correspondants en France et à l'Étranger Fr.	86.513.164 95
Avances sur garanties	12.957.023 07
Comptes courants des Syndicats	5.672.403 70

S'élèvent à Fr. 105.142.591 72

Les correspondants en France et à l'Étranger sont en augmentation notable; cette augmentation est la conséquence normale de l'accroissement des affaires de banque. La division de ces créances, le bon choix des correspondants nous ont paru placer cet élément considérable de l'actif dans des conditions régulières d'exactitude et de solidité. Les avances sur garanties ont été consenties avec des marges et des couvertures suffisantes.

Les valeurs sont désignées dans les trois comptes :

Fonds d'Etat	Fr.	6.639.753 37
Actions et Obligations		42.566.888 09
Participations diverses		17.497.061 20

Nous trouvons dans ce chapitre 236 espèces de valeurs diverses. Les évaluations du bilan ont été faites suivant les règles ordinaires que vous connaissez, au cours moyen du mois de Décembre

ou au cours du 31 Décembre si ce dernier est inférieur au cours moyen du mois. Certaines d'entre elles ont même été ramenées à des prix qui ne peuvent laisser que des chances de plus-values pour les Exercices futurs.

Les Participations diverses dans lesquelles la Société est intéressée représentent 48 affaires dont plusieurs sont déjà liquidées.

Les autres comptes n'appellent aucune remarque particulière.

PASSIF

Les comptes suivants qui s'élèvent à la somme de 97.611.220 fr. 13 c. appartiennent à la Société elle-même et se divisent en :

Capital	Fr.	62.500.000	»
Réserve légale		6.250.000	»
Fonds de Prévoyance		12.000.000	»
Profits et Pertes (Report de l'Exercice 1898)		7.948.359	03
Profits et Pertes 1899.		8.912.861	10
ENSEMBLE.	Fr.	<u>97.611.220</u>	<u>13</u>

Les sommes dues aux tiers se répartissent ainsi :

Effets à payer	Fr.	32.945.028	95
Correspondants en France et à l'Étranger.		131.492.709	96
Coupons à payer		6.344.477	15
Divers.		7.695.996	59

Le chiffre considérable des comptes créditeurs des correspondants, en France et à l'Étranger, témoigne de la grande extension des opérations de la Banque et provient en grande partie des services de Trésorerie nécessaires pour les diverses affaires auxquelles elle a pris part.

Nous nous sommes d'ailleurs assurés que, la partie de ces dettes, qui était exigible sans délai convenu, ne dépassait pas le chiffre des disponibilités immédiates ; le surplus étant soumis à des conventions particulières d'échéances fixes ou de préavis obligatoires. Nous pouvons donc vous affirmer que le grand développement d'activité que la Banque doit au juste crédit dont elle jouit n'a pas fait déroger au principe d'équilibre que votre Conseil a toujours maintenu, entre les charges exigibles et les ressources disponibles.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le compte de Profits et Pertes se solde, comme vous l'avez vu, par un bénéfice de 8.912.861 fr. 10 c. contre 8.151.341 fr. 74 c. en 1898, soit en faveur de 1899, 761.519 fr. 36 c.

Nous trouvons au débit les dépenses et les prélèvements ordinaires, qui constituent les frais d'exploitation s'élevant à 2.744.283 fr. 15 c.

Un seul article appelle une explication.

Amortissement des Travaux neufs . . . Fr. 1.000.000 »

Vous savez que votre Société est devenue propriétaire de l'Immeuble situé rue Louis-le-Grand, n° 8, sur lequel elle fait élever des constructions nouvelles pour l'agrandissement de ses bureaux.

Ces travaux, commencés l'année dernière, ne sont pas encore terminés, et, par suite, ne sont pas encore payés en totalité. Déjà votre Conseil avait réservé sur les bénéfices de 1898 une somme de 500.000 francs qui a été reportée au crédit du compte de Profits et Pertes sous la rubrique « Divers ». . Fr. 500.000 » il prélève encore 500.000 » cette année, et amortit le chiffre de un million. Le solde restant à payer pour les constructions sera relativement peu important.

Nous avons au crédit du compte Profits et Pertes :

Les Commissions diverses.	Fr. 1.851.579 14
Les Intérêts et bénéfices du portefeuille	3.619.896 62
Reports	1.381.673 95
contre 858.928 fr. 45 c. en 1898.	
Fonds Publics, Actions, Obligations	2.851.775 31
contre 1.716.082 fr. 54 c. en 1898.	
Succursales	1.452.219 23
contre 1.312.414 fr. 39 c.	

Le compte se solde par un bénéfice net de. . . 8.912.861 10

Le Conseil d'administration vous propose de répartir ainsi ce bénéfice réalisé :

Profits et Pertes 1899	Fr. 8.912.861 10
Reliquat de l'Exercice 1898	7.948.359 03
<hr/>	
ENSEMBLE	Fr. 16.861.220 13

A déduire au Conseil d'administration. . Fr. 416.666 66
10 % sur 4.166.666 fr. 66 c.

Fr. 16.444.553 47

Dividende de 55 francs par action 6.875.000 »

Report à nouveau. Fr. 9.569.553 47

Cette forte somme, reportée à nouveau et destinée à assurer vos dividendes futurs, est justifiée par les mesures de prudence nécessaires à tout établissement soucieux de ménager l'avenir et d'accroître son crédit. Nous nous joignons à votre Conseil pour vous demander d'approuver les comptes de l'Exercice 1899, l'ensemble du bilan et la répartition qui en résulte.

Paris, le 26 Mars 1900.

Les Commissaires,

TIMMERMAN, LEVOT.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 9 MAI 1900

Première Résolution.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité,

Approuve dans toutes leurs parties le Rapport et les Comptes de l'Exercice 1899, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration, et fixe à **55** francs par action le montant du dividende pour cet Exercice.

Un acompte de **20** francs sur le dividende ayant été payé le 1^{er} Janvier dernier, le solde, soit **35** francs par action, sera payé à partir du 1^{er} Juillet 1900, sous déduction des impôts établis par les lois de finances.

Deuxième Résolution.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, réélit :

M. le Comte A. DE GERMINY, Administrateur.

M. Ed. NETZLIN, — .

M. J. STERN. — .

Troisième Résolution.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, réélit :

M. le Comte I. SALLES, Censeur.

Quatrième Résolution.

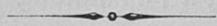
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, nomme :

M. LEVOT,

et M. R. SAUTTER.

Commissaires chargés de faire un Rapport à la prochaine Assemblée générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1900, avec faculté, pour chacun des deux Commissaires d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque.

Et fixe à deux mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des Commissaires.



COMPTES

De l'Exercice 1899



BILAN GÉNÉRAL au

ACTIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Espèces en caisse et à la Banque Fr.	7.664.774 32	4.431.544 53	11.796.318 85
Portefeuille	Paris et Province	18.095.943 57	16.916 30
	Étranger	5.246.782 10	8.661.430 55
Fonds disponibles dans les Banques, à l'étranger.	1.757.241 85	305.737 15	2.062.979 »
Succursales	Comptes fixes	» »	9.998.183 78
	Comptes courants	» »	
Comptes courants des Syndicats	4.153.834 58	1.518.569 12	5.672.403 70
Correspondants et Comptes courants	en France	9.703.952 76	1.520.861 66
	à l'étranger	48.481.060 61	26.807.289 92
Reports	36.303.697 40	13.533.344 85	49.837.042 25
Liquidation 31 Décembre 1899	510.585 90	» »	510.585 90
Coupons à encaisser	281.052 08	» »	281.052 08
Avances sur garanties	11.218.923 07	1.738.100 »	12.957.023 07
Fonds d'États	6.639.753 37	» »	6.639.753 37
Actions et Obligations	37.864.534 23	4.702.353 86	42.566.888 09
Participations diverses	11.044.412 91	6.452.648 29	17.497.061 20
Comptes divers	1.561.584 95	3.253.472 70	4.815.057 65
Immeubles de la Société	2.781.918 70	748.043 50	3.529.962 20
Mobilier	30.000 »	10.312 80	40.312 80
Fr.	213.338.236 18	73.400.625 23	286.738.861 41

31 Décembre 1899.

PASSIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Capital social Fr.	62.500.000 »	» »	62.500.000 »
Réserve légale	6.250.000 »	» »	6.250.000 »
Fonds de prévoyance	Appartenant aux Actionnaires	12.000.000 »	12.651.244 85
	Appartenant aux Administrateurs en exercice.	651.244 85	
Effets à payer	31.857.863 29	1.087.165 66	32.945.028 95
Succursales	Comptes fixes	» » 8.000.000 »	9.998.183 78
	Comptes courants	» » 1.998.183 78	
Correspondants et Comptes courants	en France	28.798.813 63	27.116.741 53
	à l'étranger	44.550.511 53	31.026.643 27
Coupons à payer	6.230.360 72	114.116 43	6.344.477 15
Comptes divers	5.090.441 26	2.605.555 33	7.695.996 59
Profits et pertes. — Report de l'Exercice 1898	7.948.359 03	» »	7.948.359 03
Profits et pertes. — Exercice 1899	7.460.641 87	1.452.219 23	8.912.861 10
Fr.	213.338.236 18	73.400.625 23	286.738.861 41

COMPTE DE PROFITS et

DOIT

I	
Abonnement au timbre, impôts et contributions Fr.	155.788 62
II	
Appointements, gratifications et frais de bureaux	974.253 97
Ports de lettres et de titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, voyages, contentieux, etc.	143.776 61
III	
Amortissement des travaux neufs	1.000.000 »
Frais d'entretien des immeubles et du mobilier de la Banque	23.753 95
IV	
Fonds de secours et de prévoyance pour les employés	25.000 »
V	
Décisions de l'Assemblée générale du 27 Janvier 1872.	
Allocation annuelle au Conseil d'administration à titre de jetons de présence . . .	100.000 »
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires .	8.320 »
VI	
Allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur à Paris.	316.390 »
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général.	8.912.861 10
Fr. 11.657.144 25	

PERTES (Exercice 1899)

AVOIR

Commissions Fr.	1.851.579 14
Intérêts et bénéfice du portefeuille	3.619.896 62
Reports	1.381.673 95
Fonds publics, Actions et Obligations.	2.851.775 31
Bénéfice net des Succursales	1.452.219 23
Divers	500.000 »
Fr. 11.657.144 25	

